

## Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles signe son retour à Landerneau

Article réservé aux abonnés

Le 27 mars 2025 à 21h59

**Via une convention signée avec la communauté d'agglomération, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) va faire son retour à Landerneau.**



Le CIDFF devrait faire son retour à Landerneau pour, notamment, y tenir des permanences téléphoniques et physiques. (Photo d'illustration Le Télégramme / François Destoc)

En Finistère, les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) sont aujourd'hui implantés à Brest, Quimper et Morlaix avec des équipes de professionnels : juristes, psychologues... Des permanences physiques et

téléphoniques, gratuites et confidentielles, permettent d'évoquer de nombreux sujets relatifs à l'accès au droit, aux violences sexistes ainsi qu'à la vie familiale et à la parentalité. Entre autres.

Jusqu'à récemment, le CIDFF était également présent à la Maison pour tous de Landerneau. « En 2024, seize communes étaient concernées par les permanences qu'il y tenait », assure le président de la communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas, Patrick Leclerc.

Mais, depuis, le CIDFF a déserté Landerneau. Pire, sa santé financière s'est considérablement dégradée. Au point que l'association a décidé de changer de stratégie, proposant désormais à chaque territoire de signer une convention adossée à un programme d'actions.

### À lire sur le sujet

[Droits des femmes et des familles : les CIDFF bretons « risquent de disparaître »](#)

## Sur trois ans

Pour le pays de Landerneau-Daoulas, ce programme comprend des permanences téléphoniques, deux permanences physiques mensuelles ainsi que trois actions collectives construites avec la communauté d'agglomération. « L'idée est que ce service puisse revenir à Landerneau à court terme avec une action renforcée par rapport à ce qu'on a déjà connu », espère Patrick Leclerc.

Jeudi 27 mars, la communauté d'agglomération a approuvé cette convention d'une durée de trois ans qui prévoit un versement de 5 000 € annuel au CIDFF.

## Dans la même rubrique

- **Abonnés** [À Landerneau, ce laboratoire propose à des goûteurs de tester des produits alimentaires](#)
- **Abonnés** [« Nous voulons créer une destination » : Franck Jaclin \(La Route des pingouins\), maître à Moulin-Mer](#)
- **Abonnés** [« La délinquance va là où on ne l'embête pas » : autour de Landerneau, la gendarmerie marque son territoire](#)

## Pour aller plus loin

Landerneau

#Violences conjugales

